



FONDATION
TERRE SOLIDAIRE

Accélétratrice des transitions
écologiques et solidaires



2021



RAPPORT FINANCIER

EXERCICE 01/01/2021- 31/12/2021

Adopté par le Conseil d'administration du 30 juin 2022

8, rue Jean Lantier
75001 Paris
Tél. : +33 (0) 1 44 82 80 80
fondation-terresolidaire.org

JUIN 2022

Sommaire

I. LA FONDATION TERRE SOLIDAIRE.....	3
II. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	3
II. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES.....	5
IV. COMPTES ANNUELS.....	6
4.1. LE BILAN	6
4.2. LE COMPTE DE RESULTAT	8
V. NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN	10
5.1 ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISE (BRUT)	10
5.2 TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	10
5.3 ÉTAT DES ECHEANCES DES CREANCES	10
5.4 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	11
5.5 DISPONIBILITES	11
VI. NOTES SUR LE PASSIF DU BILAN.....	12
6.1 TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	12
6.2 FONDS DEDIES	12
6.3 FONDS REPORTEES LIES AUX LEGS ET DONATIONS.....	13
6.4 ÉTAT DES ECHEANCES DES DETTES	13
6.5 DETAIL DES AUTRES DETTES	14
VII. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	15
7.1 DONS ET MECENATS.....	15
7.2 LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE	15
7.3 CONSOMMATIONS DES DOTATIONS CONSOMPTIBLES.....	15
7.4 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	15
7.5 CONTRIBUTIONS FINANCIERES	15
7.6 AIDES - LES PROJETS	15
7.7 DETAIL DES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES.....	16
7.8 LE RESULTAT FINANCIER	16
7.9 LE RESULTAT EXCEPTIONNEL	16
VIII. AUTRES INFORMATIONS.....	17
8.1 REMUNERATION DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS (EN APPLICATION DE LA LOI 2006-586 DU 23/05/06 SUR LE VOLONTARIAT ASSOCIATIF ET L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF).....	17
8.2 HONORAIRES DES COMMISSAIRES-AUX-COMPTES	17
8.3 ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	17
8.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE.....	17
IX. LE COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (CER)	18
9.1 FORMAT	18
9.2 DEFINITIONS	18
9.3 AFFECTATION DES RESSOURCES ISSUES DE LA GENEROSITE DU PUBLIC AUX EMPLOIS	19
X. AUTRES INFORMATIONS.....	23
10.1 INFORMATIONS RELATIVES A L'EFFECTIF	23
XI. RESOLUTIONS ADOPTEES PAR LE CA DU 30 JUIN 2022.....	23
XII. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	24

I. La Fondation Terre Solidaire

Face à la crise écologique, économique et sociale, il est urgent de changer de modèle de développement. La Fondation Terre Solidaire a été créée en 2016 par le CCFD-Terre Solidaire pour apporter des solutions à cette crise qui touche tous les pans de la société.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Terre Solidaire participe activement à la construction d'une société économe et écologiquement responsable. Elle accompagne l'émergence de nouveaux modèles de développement, respectueux des femmes, des hommes et de la planète. Pour cela, la Fondation Terre Solidaire soutient des projets innovants qui favorisent des systèmes alimentaires durables, une économie au service de l'humain, une énergie propre et citoyenne et une mobilisation citoyenne en faveur de la transition écologique et solidaire. Elle s'est également donné l'objectif de devenir un véritable espace d'échanges et d'engagement pour inviter le plus grand nombre à agir.

Désireuse d'accompagner les nouvelles formes d'engagement philanthropique, la Fondation Terre Solidaire a choisi d'abriter les fondations de personnes désireuses de s'impliquer dans des projets en accord avec ses missions sociales.



En 2018, la Fondation Terre Solidaire a reçu **le label IDEAS** pour sa gestion rigoureuse et transparente.

Le Label IDEAS est un vecteur de confiance tant vis-à-vis des donateurs et mécènes de la Fondation Terre Solidaire que de ses fondations abritées et des associations soutenues. Il atteste de la qualité de sa gestion financière, de sa bonne gouvernance et du suivi de l'efficacité de son action au regard d'un référentiel de 90 indicateurs exigeants.

II. Faits caractéristiques de l'exercice

➤ **Après 5 années d'existence, la fondation a évalué ses actions et défini ses orientations futures.**

L'année 2021, qui a marqué le 5^{ème} anniversaire de la Fondation Terre Solidaire, a été l'occasion de réaliser une évaluation générale. Outre l'analyse des résultats obtenus au regard des objectifs fixés en 2018, une étude qualitative a été réalisée à partir d'enquêtes et d'entretiens avec les différentes parties-prenantes (donateurs, partenaires, fondations abritées, etc.). Les conclusions de ce processus (notamment les principales forces, faiblesses et menaces identifiées) ont servi de base à la définition des stratégies 2022-2024, en particulier celles liées au développement de la notoriété et du modèle économique de la fondation.

➤ **La mise en place d'une nouvelle base de données de suivi des partenariats.**

Depuis 2016, plus de 300 projets ont été soutenus par la Fondation Terre Solidaire et ses fondations abritées. Au total, près de 5 millions d'euros de subvention ont ainsi été engagés. Il devenait nécessaire de se doter d'un outil plus performant pour suivre ces projets et en mesurer l'impact social et environnemental. Ainsi, une nouvelle base de données a été développée pour assurer un meilleur suivi administratif, financier et qualitatif de ces projets. Cette base de données est opérationnelle depuis la fin 2021.

➤ **Changement de la base de données donateurs et du processus de saisi des dons.**

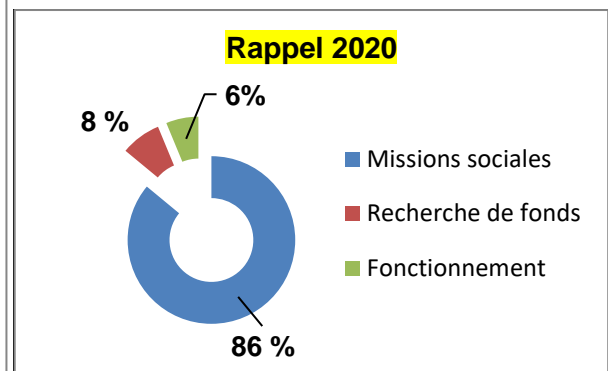
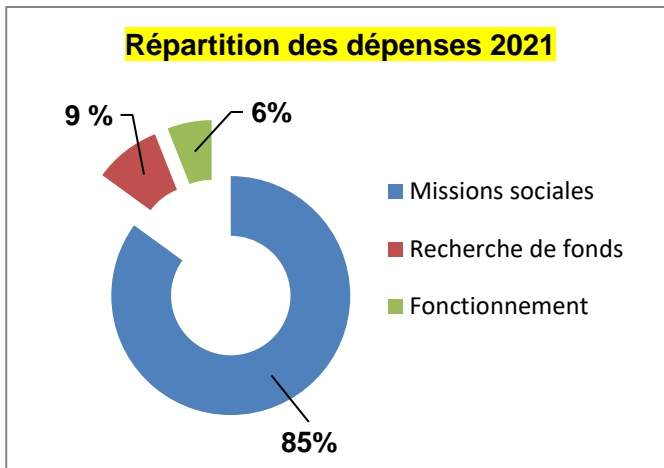
Depuis sa création, la fondation s'appuie sur l'expertise et les outils développés par le CCFD-Terre Solidaire pour enregistrer les dons et émettre les reçus fiscaux correspondants. La base de données utilisée jusqu'en 2020 ayant plus d'une dizaine d'années d'existence, il devenait nécessaire d'évoluer vers un outil plus performant et plus sécurisé. Ainsi, en 2021, l'ensemble des données ont migré vers un nouveau logiciel. Cette évolution a été l'occasion de revoir le système de saisi des dons et d'émission des reçus fiscaux. Depuis mai 2021, ces opérations sont confiées à un prestataire extérieur basé dans le nord de la France. Ce nouveau dispositif permet à la Fondation Terre Solidaire d'améliorer sa relation avec ses donateurs et de réduire les coûts liés à la saisie des dons et à l'émission des reçus fiscaux.

➤ **Une gestion rigoureuse de la fondation qui lui permet de maintenir son budget affecté aux missions sociales et d'envisager l'avenir avec confiance.**

Pour la 6^{ème} année consécutive et malgré un contexte économique et social difficile, la Fondation Terre Solidaire clôture l'année 2021 sur un excédent budgétaire. D'un montant de 163 452 €, cet excédent lui permet de poursuivre son engagement en faveur de la transition écologique et de faire face à une éventuelle baisse de sa collecte dans les années à venir.

La meilleure connaissance de la base de données donateurs et le retour d'expériences des années précédentes ont permis de poursuivre une optimisation des coûts de collecte. Comme pour les années précédentes, les coûts de fonctionnement de la Fondation Terre Solidaire restent maîtrisés.

Ainsi, malgré ce contexte difficile et grâce à cette gestion rigoureuse, la Fondation Terre Solidaire continue d'afficher des ratios performants :



II. Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément aux :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08..

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'activité,
- Permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La première application du règlement ANC n° 2018-06 constitue un changement de méthode.

L'application du règlement ANC n°2018-06 est rétrospective pour les legs et donations.

La Fondation Terre Solidaire a opté pour n'appliquer les dispositions de première application du règlement ANC n°2018-06 relatives aux donations temporaires d'usufruit qu'aux donations conclues à compter du 1^{er} janvier 2020. La mise en œuvre de ce changement de méthode n'a pas eu d'effet sur le report à nouveau à l'ouverture de la fondation.

La Fondation Terre Solidaire, fondation abritante, gère les « biens, droits et ressources » affectées aux fondations abritées qui constituent des biens propres à la fondation abritante mais sont assortis d'une charge. Les opérations relatives à ces biens, droits et ressources sont donc constatées dans la comptabilité générale de la Fondation Terre Solidaire retraçant l'ensemble de ses activités, y compris celles des fondations abritées, au travers du bilan, du compte de résultat et de l'annexe.

Toutefois, un dispositif comptable permet de suivre séparément la gestion de ces biens, droits et ressources.

La Fondation Terre Solidaire abrite désormais sept fondations : la Fondation Pas Cap, la Fondation ACTES, la Fondation Le Tilleul (toutes trois, fondations de flux), la Fondation Amar y Servir et la Fondation pour un Monde Nouveau, la Fondation Celsius (ces trois sont des fondations à dotation consommable), la Fondation Pour un Autre Monde (fondation à dotation non consommable).

IV. Comptes annuels

4.1. Le Bilan

ACTIF	EXERCICE 2021			EXERCICE 2020
	Brut	Amortissements & dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Donations temporaires d'usufruit	276 000	27 600	248 400	0
Concessions, brevets et droits similaires	3 000	188	2 813	0
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles				
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés	0	0	0	0
Immobilisations financières				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	433 288	0	433 288	433 288
Autre titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autre immobilisations financières	0	0	0	0
Total I	712 288	27 788	684 500	433 288
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Marchandises	0	0	0	0
Avances et acomptes sur commandes				
	0	0	0	0
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	0	0	0	0
Créances reçues par legs ou donations	0	0	0	0
Autres créances	274 100	0	274 100	353 503
Valeurs mobilières de placement				
	3 512 767	0	3 512 767	3 010 768
Disponibilités				
	4 112 569	0	4 112 569	4 417 182
Charges constatées d'avance				
	58	0	58	58
Total II	7 899 493	0	7 899 493	7 781 511
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	8 611 781	27 788	8 583 993	8 214 798

PASSIF	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires - Fondation terre Solidaire	3 047 915	3 012 000
Fonds propres statutaires - Fondations abritées	374 317	374 317
Fonds propres complémentaires	0	0
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires	0	0
Fonds propres complémentaires	0	0
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves pour projet de l'entité	30 000	30 000
Autres réserves	0	0
Ecart de réévaluation immeubles	0	0
Report à nouveau	117 158	81 158
Excédent ou déficit de l'exercice	163 452	71 915
Situation nette (sous total)	3 732 842	3 569 390
Fonds propres consommables	2 412 217	2 683 458
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
Total I	6 145 059	6 252 848
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	248 400	0
Fonds dédiés	301 626	223 711
Total II	550 026	223 711
PROVISIONS		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	0	0
Total III	0	0
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0	0
Emprunts et dettes financières diverses	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 014	22 031
Dettes des legs ou donations	0	0
Dettes fiscales et sociales	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0
Autres dettes	1 686 080	1 389 035
Produits constatés d'avance	180 814	327 173
Total IV	1 888 908	1 738 239
Ecart de conversion passifs (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	8 583 993	8 214 798

4.2. Le Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	VARIATION	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	0	0	0	0%
Ventes de biens et services				
Ventes des biens	0	0	0	0%
dont ventes de dons en nature	0	0	0	0%
Ventes de prestations de service	0	0	0	0%
dont parrainages	0	0	0	0%
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subvention d'exploitation	146 359	42 587	103 773	244%
Consommation de la dotation consommable	239 017	145 817	93 200	64%
Contributions financières reçues	202 500	24 393	178 107	730%
Ressources liées à la générosité du public :				
_ Dons manuel	1 127 650	1 182 249	-54 599	-5%
_ Mécénats	0	25 000	-25 000	-100%
_ Legs, donations et assurances-vie	135 224	256 442	-121 218	-47%
Resprise sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	87 099	0	87 099	0%
Utilisations des fonds dédiés	223 711	148 917	74 794	50%
Autres produits	0	1 500	-1 500	-100%
Total I	2 161 560	1 826 904	334 656	18%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	0	0	0	0%
Variation de stock	0	0	0	0%
Autres achats et charges externes	479 354	418 873	60 481	14%
Aides financières	1 260 648	1 268 629	-7 981	-1%
Impôts, taxes et versements assimilés	352	0	352	0%
Salaires et traitements	0	0	0	0%
Charges sociales	0	0	0	0%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	188	0	188	0%
Dotations aux provisions	0	0	0	0%
Report en fonds dédiés	301 626	223 711	77 915	35%
Autres charges	29 715	390	29 325	7519%
Total II	2 071 883	1 911 603	160 280	8%
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	89 677	-84 699	174 376	-206%
PRODUITS FINANCIERS				
De participations	0	1 776	-1 776	-100%
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	73 740	92 790	-19 050	-21%
Autres intérêts et produits assimilés	0	0	0	0%
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	0	0	0%
Différences positives de change	0	0	0	0%
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	62 400	-62 400	-100%
Total III	73 740	156 966	-83 226	-53%
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0	0	0%
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placements	0	0	0	0%
Différences négatives de change	0	0	0	0%
Total IV	0	0	0	0%
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	73 740	156 966	-83 226	-53%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	163 417	72 267	91 150	

PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	34	147	-113	-77%
Sur opérations en capital	0	0	0	0%
Réprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	0	0	0	0%
Total V	34	147	-113	-77%
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	0	500	-500	-100%
Sur opérations en capital	0	0	0	0%
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0	0	0%
Total VI	0	500	-500	-100%
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	34	-353	387	-110%
Participation des salariés aux résultats (VII)	0	0	0	
Impôts sur les bénéfices (VIII)	0	0	0	
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs (IX)	0	0	0	
Engagements à réaliser sur ressources affectées (X)	0	0	0	
TOTAL DES PRODUITS	2 235 334	1 984 017	251 317	13%
TOTAL DES CHARGES	2 071 883	1 912 103	159 780	8%
EXCÉDENT OU DEFICIT	163 452	71 915	91 537	127%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	0	0	0	
Préstations en nature	177 913	50 559	127 354	
Bénévolat	13 250	9 243	4 007	
Total	191 163	59 802	131 361	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	0	0	0	
Préstations en nature	177 913	50 559	127 354	
Bénévolat	13 250	9 243	4 007	
Total	191 163	59 802	131 361	

V. Notes sur l'Actif du Bilan

5.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice 01/01/2021	Augmentations	Diminutions	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles	0	279 000	0	279 000
Immobilisations corporelles	0	0	0	0
Immobilisations financières	433 288	0	0	433 288
Total	433 288	279 000	0	712 288

5.2 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Valeur Brute 01/01/2021	Acqu.	Dim.	Valeur Brute 31/12/2021	Cumul. dépré. 01/01/2020	Dot.	Rep.	Cumul dépré. 31/12/2021	Net 31/12/2021
Parts sociales - SCI "les boulets Nanteuil"	374 317	0	0	374 317	0	0	0	0	374 317
Parts sociales - SCPI Immo. Placement	58 971	0	0	58 971	0	0	0	0	58 971
Total	433 288	0	0	433 288	0	0	0	0	433 288

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition ou d'apport.

Il s'agit :

- de parts sociales d'une SCI apportés par la Fondation Pour un Autre Monde pour 347 317 € ;
- de parts d'une SCPI sur la Fondation Amar & Servir pour 58 971 €.

5.3 État des échéances des créances

Rubriques	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
→ Autres créances	274 100	242 074	0
_ Produits à recevoir	11 093	11 093	0
_ Créances sur projets cofinancés	230 981	230 981	0
_ Autres créances	32 025	0	0
→ Charges constatées d'avance	58	58	0
Total	274 157	242 132	0

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Les produits à recevoir sont composés de :

- 11 093 € pour la Fondation Terre Solidaire. Il s'agit de l'estimation de la contribution financière de l'exercice 2020 de la Fondation abritée Actes au projet MAIN.

Les créances sur projet concernent le projet MAIN, cofinancé par l'Agence Française du Développement, et représentent l'avance de trésorerie faite par la Fondation Terre Solidaire au partenaire MAIN.

Une provision pour dépréciation est pratiquée dès qu'apparaît un risque de non recouvrement. Au 31 décembre 2021, aucune provision n'a été comptabilisée.

5.4 Valeurs mobilières de placement

Rubriques	Début exercice 01/01/2021	Augmentations	Diminutions	Fin exercice 31/12/2021	Fin exercice 31/12/2020
→ Titres cotés	3 008 595	0	0	3 008 595	3 008 595
_ BPCE	3 008 580	0	0	3 008 580	3 008 580
_ Crédit Coopératif	15	0	0	15	15
→ Fonds Communs de Placement	2 172	501 999	0	504 171	2 172
Total	3 010 768	501 999	0	3 512 767	3 010 767

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

La Fondation Terre Solidaire a placé sa dotation initiale sur des titres subordonnés remboursables (TSR) de la BPCE (à échéance 2026) pour 3 008 580 euros. Elle possède également une part sociale du Crédit Coopératif.

La Fondation Terre Solidaire a bénéficié en 2020 d'un don de 7 parts FCP pour 2 172€, auxquelles s'ajoutent sur l'exercice 2021 les éléments suivants :

- Achat de 272 parts de SICAV et de 1666 parts de Fonds d'Investissement à Vocation Générale pour le compte de la fondation abritée Pour un Monde Nouveau pour un montant total de 501 999 €.

Aucune dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice 2021. Ces dernières seraient comptabilisées dès lors que la valeur d'inventaire serait inférieure à la valeur comptable.

5.5 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Intérêts bancaires à recevoir	0	23 444
Dons à encaisser	0	105 470
Comptes bancaires (dont livrets)	4 112 485	4 288 195
Dépôt à terme	0	0
Caisses	84	74
Total	4 112 485	4 417 109

Les disponibilités incluent les comptes bancaires, livrets, les intérêts et les valeurs à l'encaissement –dons.

Le dépôt à terme de 1,3 million d'euros sur la Fondation Celsius est arrivé à échéance en mars 2020.

VI. Notes sur le Passif du Bilan

6.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								0
→ FTS	3 012 000	35 915	35 915	0	0	0	0	3 047 915
→ FSE	374 317	0	0	0	0	0	0	374 317
Fonds propres avec droit de reprise	0	0	0	0	0	0	0	0
Ecart de réévaluation	0			0		0		0
Réserves	30 000	0	0	0		0		30 000
Report à nouveau	81 158	36 000	36 000	0		0		117 158
Excédent ou déficit de l'exercice	71 915	-71 915	-71 915	163 452	163 452	0	0	163 452
Subventions d'investissement	0			0		0		0
Provisions réglementées	0			0		0		0
Dotations consommables - FSE	2 683 458			0		271 241		2 412 217
Total	6 252 848	0	0	163 452	163 452	271 241	0	6 145 059

La dotation initiale de 3 millions d'euros des fonds propres de la Fondation Terre Solidaire a été financée par l'association CCFD-Terre Solidaire.

Rubriques	Dotations initiales	Consommations antérieures	Consommations 2021	Situation 31/12/2021
Fondation - Amar & servir	300 000	72 890	32 224	194 885
Fondation - Pour un monde nouveau	1 153 600	108 175	138 985	906 440
Fondation - Celsius	1 500 000	89 077	100 032	1 310 891
Total	2 953 600	270 142	271 241	2 412 217

Les dotations consommables sont reprises annuellement en compte de résultat au rythme prévu dans le plan de consommation pluriannuel ou à défaut selon les budgets prévisionnels arrêtés par les organes d'administration.

6.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « Fonds dédiés aux fondations abritées » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de : Ressources liées à la générosité du public	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisation		A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remboursement	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
→ Fondation - PAM	75 778	86 731	75 778	0	86 731	0
→ Fondation - Pas Cap	14 323	63 217	14 323	0	63 217	0
→ Fondation - Amar & Servir	35 827	0	35 827	0	0	0
→ Fondation - Actes	68 584	109 479	68 584	0	109 479	0
→ Fondation - Le Tilleul	29 200	42 199	29 200	0	42 199	0
Total	223 711	301 626	223 711	0	301 626	0

6.3 Fonds reportés liés aux legs et donations

Situation	Montant initial		Fonds à engager :	Utilisation :	Engagement à réaliser sur :	Fonds restants à engager :
	Année	Montant	au 01/01/2021	en cours de l'exercice	nouvelles ressources affectées	au 31/12/2021
Ressources			A	B	C	D = A-B+C
→ DTU MAOSY LARGIER	2021	276 000	0	27 600	276 000	248 400
Total		276 000	0	27 600	276 000	248 400

6.4 État des échéances des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine	0	0	0	0
→ à plus de 1 an à l'origine	0	0	0	0
Dettes financières diverses	0	0	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 014	22 014	0	0
Dettes des legs ou donations	0	0	0	0
Dettes fiscales et sociales	0	0	0	0
Autres dettes	1 686 080	1 686 080	0	0
Produits constatés d'avance	180 814	180 814	0	0
Total	1 888 908	1 888 908	0	0

Les produits constatés d'avance concernent la partie rattachée à des exercices futurs, au prorata des dépenses engagées, de la subvention de l'Agence Française pour le Développement relatif au projet Main, organisé sur 3 ans.

6.5 Détail des autres dettes

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
→ Projets restant à payer (1)	1 375 066	1 137 370
_ PAM	42 000	13 000
_ Pas Cap	28 250	21 750
_ Amar & Servir	28 400	17 320
_ Actes	302 190	336 900
_ Pour un monde nouveau	140 000	140 000
_ Celsius	55 000	30 000
_ Le Tilleul	0	5 000
_ Divers	779 226	573 400
→ Dettes diverses	539	0
→ Fonds propres liés aux cofinancements	104 926	38 369
→ Compte courant - CCFT Terre Solidaire (2)	196 689	203 566
→ Charges à payer	8 861	9 730
Total	1 686 081	1 389 035

(1) : Ce poste regroupe l'ensemble des engagements non encore versés au 31 décembre 2021.

Les dettes s'élèvent respectivement à :

- 779 226 € pour la Fondation Terre Solidaire (contre 573 400 € à fin 2020)
- 595 840 € pour les fondations abritées (contre 563 970€ à fin 2020), dont 302 190 € relative à la Fondation ACTES (336 900 € à fin 2020)
- 104 926 €, pour la part de contribution sur fonds propres de la Fondation Terre Solidaire au projet cofinancé MAIN.

(2) : Afin de permettre à la Fondation Terre Solidaire de réaliser son objet, le Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD- Terre Solidaire) apporte un certain nombre d'appuis, notamment des mises à disposition de salariés pour la Fondation Terre Solidaire.

VII. Notes sur le Compte de résultat

7.1 Dons et mécénats

Rubriques	FTS	FSE	Total
Dons	973 868	153 782	1 127 650
Mécénats	0	0	0
Total	973 868	153 782	1 127 650

Les dons sont enregistrés sur la base de leur encaissement. Toutefois, les dons – par chèque, carte bleue, virement – datés d'avant la clôture et reçus après celle-ci sont comptabilisés sur l'exercice pour tenir compte des délais postaux et administratifs. Ils font l'objet d'un reçu fiscal au titre de cet exercice. Ils sont comptabilisés en recettes dans le compte de résultat, et en chèques à l'encaissement dans les disponibilités.

7.2 Legs, donations et assurances-vie

- Deux Donations Temporaires d'Usufruit sont en cours de réalisation :
 - Donation Temporaire d'Usufruit signée en décembre 2017 pour une durée de 5 ans, en faveur de la fondation abritée Pas Cap.
Les revenus immobiliers se sont élevés à 59 000€ pour l'exercice 2021.
 - Donation Temporaire d'Usufruit signée en avril 2021 pour une durée de 10 ans, en faveur de la fondation abritée Pas Cap.
Les revenus locatifs liés aux parts de la SCI sont de 44 000€ en 2021.

7.3 Consommations des dotations consommables

Pour plus de détail, voir le détail en Fonds propres.

7.4 Subventions d'exploitation

La Fondation Terre Solidaire et l'Agence Française pour le Développement ont signé le 29 octobre 2020 une convention pour le financement d'un projet de finance inclusive en Afrique.

La première tranche de 369 759€ de 18 mois a été rattachée à l'exercice 2021 au prorata des dépenses engagées, pour 146 359 €.

7.5 Contributions financières

Les produits comptabilisés au titre des contributions financières, sont les suivants :

- 2 500€ de la Fondation de France pour la Fondation Terre Solidaire ;
- 200 000€ de la Congrégation des Sœurs Auxiliatrices des Ames du Purgatoire pour soutenir les activités de la Fondation ACTES.

7.6 Aides - Les projets

- Pour la Fondation Terre Solidaire, les projets sont enregistrés en charges et en dettes, dès leur validation par le Conseil d'Administration, après instruction.
- Pour les fondations abritées, les projets sont enregistrés en charges et en dettes, après sélection par le Comité de Fondation de la fondation abritée et validation par le (la) représentant.e de la Fondation Terre Solidaire au sein de ce comité.

Les fondations abritées Celsius, Le Tilleul et PAM ont cofinancé certains projets portés par la Fondation Terre Solidaire, pour un montant respectif de 40 000 €, de 5 000 € et de 10 000 €.

En 2021, la Fondation Terre Solidaire bénéficie de cofinancement pour le projet pluriannuel MAIN, notamment par le bailleur AFD. Un engagement à reverser aux partenaires est constaté à hauteur du montant cofinancé de l'exercice 2021.

Rubriques	EXERCICE 2021		EXERCICE 2020	
	FTS	FSE	FTS	FSE
Soutiens engagés en France	480 900	323 100	210 900	378 000
Soutiens engagés à l'international	213 070	386 098	462 117	217 512
Total	693 970	709 198	673 017	595 512

7.7 Détail des autres achats et charges externes

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
→ FONDATION TERRE SOLIDAIRE	479 354	445 589
_ Etudes et sous traitances	44 213	41 728
_ Frais divers de gestion	1 320	1 388
_ Locations Immobilières, dont salle de réunion	1 506	628
_ Primes d'assurance	350	775
_ Maintenance	7 377	5 807
_ Honoraires et honoraires d'avocat	136 442	118 612
_ Annonces et insertions	10 514	10 570
_ Catalogues, imprimés et mailings	26 585	26 502
_ Personnel CCFD, détaché à la fondation	191 056	201 703
_ Frais de déplacement	3 121	3 015
_ Frais de réception	4 338	845
_ Affranchissements	39 849	23 215
_ Services bancaires	5 293	5 002
_ Cotisations liées à l'activité	7 390	5 798
→ FONDATIONS ABRITÉES _ Frais de gestion	-32 099	-26 716
Total	511 452	472 305

7.8 Le résultat financier

Les produits financiers sont constitués essentiellement :

- des intérêts sur les TSR BPCE pour 67 500€ sur la Fondation Terre Solidaire ;
- des intérêts provenant de la SCPI Immobilière de placement, à hauteur de 2 498€.

7.9 Le résultat exceptionnel

Non significatif

VIII. Autres informations

8.1 Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants (en application de la loi 2006-586 du 23/05/06 sur le volontariat associatif et l'engagement associatif)

Les trois principaux dirigeants de la Fondation Terre Solidaire, à savoir la Présidente, le Trésorier et le Secrétaire sont tous bénévoles.

8.2 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Conformément au code du commerce (art R123-198), le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat s'élève à 13 440 € TTC liés au contrôle des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

8.3 Engagements hors bilan

La situation des Donations Temporaires d'Usufruit est la suivante au 31/12/2021 :

- Le 29 décembre 2017, une Donation Temporaire d'Usufruit a été signée avec le fondateur de la Fondation Pas Cap et ses enfants. Elle porte sur cent parts d'une SCI située à Carpentras et propriétaire d'un bien à Avignon. La DTU expirera le 31 décembre 2022. Les ressources estimées pour la Fondation Pas Cap sont de 25 000€ par an.

Au 31 décembre 2020 : 50 000 € correspondant aux années 2021 à 2022 demeurent en hors bilan au titre de cette DTU

8.4 Contributions volontaires en nature

- Mécénat de compétence. La fondation a bénéficié au cours de l'exercice 2021 de la mise à disposition de personnel pour un montant global de 177 913€, valorisé sous la responsabilité de l'employeur :
 - Un chargé de mission conformité en mission depuis le 1^{er} septembre 2020 ;
 - Une chargée de mission en mission depuis le 1^{er} décembre 2020.
- Bénévolat (Hors engagement aux Conseils d'Administration et aux Bureaux)

Rubriques	Jours*	Equivalent temps plein (ETP)**	Valorisation (€)
Missions sociales	33	0,16	8 432
Collecte	8	0,04	2 409
Fonctionnement	7	0,04	2 409
Total	48	0,24	13 250

*8h = 1 jour

** 1 temps plein = 205 jours

Une méthode de valorisation à deux taux a été retenue : l'ensemble des jours travaillés est partagé entre des Equivalents Temps Plein (ETP) de « responsabilité décisionnelle » (comité d'audit, comité mécénat, suivi des fondations abritées, etc.) et des ETP « opérationnels ». Les ETP de « responsabilité décisionnelle » sont valorisés à 2 SMIC horaire brut chargé 2020 et les ETP « opérationnels » à 1 SMIC horaire brut chargé 2020.

En 2021, outre les 12 administrateurs bénévoles engagés dans le Conseil d'administration et le Bureau de la Fondation, 26 personnes ont apportés des appuis à la Fondation Terre Solidaire :

- 6 en "responsabilité décisionnelle"
- 15 en appui opérationnel dont 4 dans le cadre d'un projet collectif étudiants avec Sciences Po Paris).

A noter, qu'en 2021, la Fondation Terre Solidaire a pu également compter sur l'appui d'une stagiaire de l'Université Paris Dauphine-PSL pendant 3 mois.

IX. Le Compte d'Emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

9.1 Format

Les CROD et CER ont été élaborés conformément au règlement ANC n°2018-06.

Les modalités de présentation du CER ont été redéfinies afin de permettre de présenter les flux et les soldes provenant de la générosité du public, qu'il s'agisse de fonds non affectés et affectés ainsi que les contributions volontaires en nature liées.

9.2 Définitions

Détermination du périmètre de la générosité du public.

Elle concerne tout don effectué à la Fondation Terre Solidaire (ou à une des fondations abritées) sans contrepartie. En font donc partie les dons manuels, dédiés ou non dédiés, les legs, les dons issus de souscriptions à des produits d'épargne solidaire, le mécénat, ainsi que les revenus générés par les actifs acquis grâce à la générosité du public.

Les produits non liés à la générosité du public comprennent les contributions financières sans contrepartie, dont essentiellement la part des dotations consommables virées au compte de résultat et les revenus générés par les actifs non acquis par la générosité du public.

Définition des missions sociales

Le Conseil d'Administration de la Fondation Terre Solidaire a validé en mai 2022 une actualisation de la définition des missions sociales de la Fondation Terre Solidaire (la précédente définition datait de 2017) et les dépenses qui doivent y être rattachées dans l'élaboration du CER.

Missions sociales

- Soutenir, promouvoir, accompagner et participer à l'élaboration de nouveaux concepts et modèles de développement qui s'inscrivent dans une dynamique de transition écologique et sociale et une perspective de développement durable. Par exemple des études, des recherches, des think-tank, des réseaux d'acteurs, etc. ;
- Soutenir, promouvoir, accompagner et participer à la mise en œuvre de ces nouveaux concepts et modèles (par des expérimentations, des recherches actions, etc.) ainsi qu'à leurs essaimges ;
- Soutenir, promouvoir, et accompagner l'engagement citoyen en faveur de la transition écologique et sociale (par l'organisation de conférences, la sensibilisation du grand public, le soutien à des mobilisations ou revendications citoyennes, etc.) ;
- Promouvoir une philanthropie au service de la transition écologique et sociale. Construire et animer une communauté d'engagement philanthropique.

Les CROD et CER sont donc cohérents avec ces définitions, et comprennent, dans les postes de missions sociales toutes les dépenses liées :

- **Aux actions réalisées en France ou à l'étranger par la Fondation Terre Solidaire et les fondations sous égide :**
 - Soutiens à des projets, des études/recherches/publications, des évènements, des formations, des échanges et mises en relation, etc.
 - Organisation ou participation à des rencontres, des conférences, des missions, etc.
 - Développement d'outils d'information, de sensibilisation et d'engagement du grand public sur les enjeux de transition écologique, sociale, économique ;
 - Toutes les actions visant à la construction et à l'animation d'une communauté d'engagement philanthropique (mobilisation des philanthropes, accueil et suivi des Fondations sous égide) ;
 - Etc.

- **À l'accompagnement et au suivi des actions réalisées :**
 - Toutes les actions qui permettent le suivi et l'appui des partenaires : personnel dédié ; prestations externes ; honoraires ; frais d'études, de sélection, de suivi et d'évaluation des projets soutenus ; suivi, et renforcement des partenaires ; mission pour des visites de partenaires ; frais bancaires liés aux paiements des projets soutenus, etc. ;
 - Toutes les actions liées au développement du réseau d'alliance et au développement de l'expertise de la Fondation Terre Solidaire (personnels dédiés, prestations externes, missions & déplacements, cotisations et adhésions, documentations, études, honoraires, formations, etc.) ;
 - Toutes les actions qui permettent la capitalisation des expériences de la fondation et la mesure de son impact (personnel dédié, prestations externes, honoraires, etc.) ;
 - Etc.
- **À l'animation des communautés d'engagement :**
 - Toutes les actions qui permettent la construction et l'animation d'une communauté d'engagement philanthropique : personnel dédié ; prestations externes, honoraires, fonctionnement/missions/déplacements, production d'outils pour encourager à l'engagement philanthropique, etc.
 - Toutes les actions qui permettent l'information et la sensibilisation du grand public sur les enjeux de transition : personnel dédié ; prestations externes, honoraires, fonctionnement/missions/déplacements, animation et développement des réseaux sociaux (comme Facebook, twitter, LinkedIn), production d'outils de sensibilisation, réalisation d'activités de formation et d'animation, etc.

Par ailleurs, les dépenses de la direction générale sont réparties de la sorte : 75% missions sociales, 25% frais de fonctionnement.

9.3 Affectation des ressources issues de la générosité du public aux emplois

Le Conseil d'Administration du 23 mars 2018 a décidé que l'affectation par emploi des ressources collectées auprès du public est déterminée de la manière suivante :

- Les emplois liés aux missions sociales sont financés essentiellement par les ressources collectées auprès du public ;
- Les emplois liés aux frais de recherche de fonds sont financés essentiellement par les ressources collectées auprès du public ;
- Les emplois liés aux frais de fonctionnement sont financés en partie par les ressources collectées auprès du public.

En 2021, les ressources issues de la générosité du public ont été utilisées de la manière suivante :

- 84% pour les missions sociales ;
- 14% pour les frais de recherche de fonds ;
- 2% pour les frais de fonctionnement.

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

A – PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2021		2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 236 025	1 236 025	1 531 252	1 531 252
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	1 230 650	1 230 650	1 463 691	1 463 691
- Dons manuels	1 127 650	1 127 650	1 182 249	1 182 249
- Legs, donations et assurances-vie	103 000	103 000	256 442	256 442
- Mécénat	-	-	25 000	25 000
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	5 375	5 375	67 561	67 561
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	597 214		261 262	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	528 741		170 210	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	68 473		91 052	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	146 359		42 587	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	-			
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	223 711	223 711	148 917	148 917
TOTAL	2 203 309	1 459 736	1 984 018	1 680 169
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	1 471 385	964 087	1 452 455	1 231 643
<i>1.1 Réalisées en France</i>	1 036 937	625 751	772 826	601 682
Animation Communautés d'engagements	89 140	44 570	45 919	22 975
Accompagnement projets	125 329	125 329	134 303	134 303
Projets :				
Expérimentation et action	814 700	448 085	530 000	381 800
Recherche/Etude/Mise en réseau	7 767	7 767	62 604	62 604
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>	434 448	338 336	679 629	629 961
Projets :				
Expérimentation et action	384 448	288 336	654 629	604 961
Recherche/Etude/Mise en réseau	50 000	50 000	25 000	25 000
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	163 285	163 285	130 516	130 516
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	163 285	163 285	130 516	130 516
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	103 562	20 675	105 420	22 384
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5 - IMPÔT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	301 626	301 626	223 711	223 711
TOTAL	2 039 857	1 449 673	1 912 102	1 608 254
EXCEDENT OU DEFICIT	163 452	10 063	71 915	71 915

B – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2021		2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	186 345	186 345	59 802	59 802
Bénévolat	8 432	8 432	9 243	9 243
Prestations en nature	177 913	177 913	50 559	50 559
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	186 345	186 345	59 802	59 802
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	177 913	177 913	54 635	54 635
Réalisées en France	177 913	177 913	54 635	54 635
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS		-	1 343	1 343
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		-	3 824	3 824
TOTAL	177 913	177 913	59 802	59 802

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI n°91-772 DU 7 AOUT 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION	2021	2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	2021	2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1-MISSIONS SOCIALES	964 087	1 231 643	1-RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 236 025	1 531 252
1.1 Réalisées en France	625 751	601 682	1.1 Cotisation sans contrepartie		
1.2-Réalisées à l'étranger	338 336	629 961	1.2 Dons, legs et mécénats	1 230 650	1 463 691
2-FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	163 285	130 516	- Dons manuels	1 127 650	1 182 249
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	163 285	130 516	- Legs, donations et assurances vie	103 000	256 442
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			- Mécénat	-	25 000
3-FRAIS DE FONCTIONNEMENT	20 675	22 384	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	5 375	67 561
TOTAL DES EMPLOIS	1 148 047	1 384 543	TOTAL DES RESSOURCES	1 236 025	1 531 252
4-DOTATION AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2-REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5-REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	301 626	223 711	3-UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	223 711	148 917
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	10 063	71 915	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	1 459 736	1 680 169	TOTAL	1 459 736	1 680 169
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	176 879	104 964
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	10 063	71 915
			(-) Investissement et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	186 942	176 879

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2 021	2020		2 021	2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	174 646	54 635	1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	191 163	59 802
Réalisées en France			Bénévolat	13 250	9 243
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	177 913	50 559
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	4 293	1 343	Dons en nature	-	-
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	12 224	3 824			
TOTAL	191 163	59 802	TOTAL	191 163	59 802

X. Autres informations

10.1 Informations relatives à l'effectif

Rubriques	Nombre de salariés	Hommes	Femmes	Employés	Cadres
CDI	2	1	1	0	2
CDD	0	0	0	0	0
Total	2	1	1	0	2

A noter que l'ensemble des salariés de la Fondation Terre Solidaire sont mis à disposition par le CCFD-Terre Solidaire.

XI. Résolutions adoptées par le CA du 30 juin 2022

Résolution n°1 : approbation des comptes

Le Conseil d'administration après avoir entendu la présentation des comptes par le Trésorier et l'avis du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes pour l'exercice allant du 01 janvier 2021 au 31 décembre 2021. Il donne quitus aux membres du Bureau de leur gestion.

Résolution n°2 : affectation du résultat

Le Conseil d'administration, réuni le 30 juin 2022, décide d'affecter le résultat, bénéficiaire de 163 452 €, de la manière suivante :

- 140 452 € en augmentation de la dotation initiale.
- 23 000 € affectés au projet « La finance inclusive en Afrique face aux défis de la transition écologique et sociale : enjeux et renforcement des capacités des acteurs africains par une offre de formation innovante et adaptée » réalisé avec le réseau MAIN et cofinancé par l'AFD.

Résolution n°3 : publications et notifications

Le Conseil d'administration donne pouvoir à la Présidente ou au Directeur Général pour faire les démarches nécessaires à la notification et à la publication des résolutions n°1 et 2.



KPMG Audit
480 avenue du Prado
CS 90021
13272 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation Terre Solidaire

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021
Fondation Terre Solidaire
8, rue Jean Lantier - 75001 Paris
Ce rapport contient 27 pages
Référence : PLS-222-497

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eoho
2 avenue Gambetta
92086 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
480 avenue du Prado
CS 90021
13272 Marseille Cedex 8
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Fondation Terre Solidaire

Siège social : 8, rue Jean Lantier - 75001 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Au Conseil d'administration de la fondation Terre Solidaire,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la fondation Terre Solidaire relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Etablissement du Compte de Résultat par Origine et par Destination (CROD) et du Compte Annuel d'Emploi des Ressources (CER) :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre fondation, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du CROD et du CER, présentées dans les notes 9.2 et 9.3 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'administration.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.


Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 27 juin 2022

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke on the left that curves upwards and then forms a series of loops and a vertical line on the right.

Pierre-Laurent Soubra
Associé